

Le dossier électronique du patient ressemble au «Titanic»

Rapport accablant Le Contrôle fédéral des finances pointe le nombre misérable d'utilisateurs. Voici les quatre tares principales de ce dossier qui devait révolutionner le système de santé.

Arthur Grosjean Berne

Dans un monde idéal, le dossier électronique du patient (DEP) devait révolutionner le système de santé suisse pour les patients et les médecins. Chaque personne devait avoir son dossier digital, où elle retrouvait facilement tous les examens médicaux subis, qu'ils proviennent de son médecin, d'un hôpital ou d'un laboratoire. Finis les examens à double et place à la transparence avec un dossier santé accessible où que l'on se trouve, partout dans le monde.

En pratique, cela n'a jamais fonctionné. Les acteurs de la santé boudent encore largement le DEP, la population s'en désintéresse complètement et la réforme en cours ne promet pas des lendemains qui chantent. C'est le diagnostic accablant que vient de tirer le Contrôle fédéral des finances (CDF), qui s'est penché sur ce qu'il faut bien appeler le «Titanic de la santé». Moins de 80'000 personnes ont ouvert un DEP en 2024, soit moins de 1% de la population suisse.

Quelles sont les tares principales du DEP? Résumé en quatre points.

1 Des fournisseurs de soins peu motivés

Pour que le DEP ne soit pas une coquille vide, il faut que les prestataires de soins l'alimentent. Comme ils ont trainé les pieds pour de bonnes et de mauvaises

raisons, la Confédération leur a un peu forcé la main en les obligeant à s'affilier au système. Mais le CDF constate que, malgré l'obligation légale, 20% des hôpitaux et 40% des EMS ne sont pas affiliés au DEP. Les cantons devraient veiller au grain, mais certains laissent courir.

Ce laisser-aller se retrouve dans le pilotage même du DEP. Il y a beaucoup d'acteurs, mais les responsabilités restent floues. Et le CDF se demande: qui décide du développement du DEP en cas de désaccord entre la Confédération, les cantons, les prestataires de soins et les communautés de gestion du DEP?

2 Des coûts importants au doigt mouillé

Combien a coûté le DEP, combien faudra-t-il encore mettre d'argent au pot et qui paiera? Le CDF avoue être incapable d'obtenir une réponse claire de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). Les chiffres sont lacunaires ou inexistantes. Le CDF cite par exemple les 17'500 médecins du secteur ambulatoire. Leurs coûts supplémentaires sont estimés entre 5 millions et 350 millions par an, une fourchette tellement large qu'elle ne veut rien dire.

Le coût du DEP pour les investissements et sa maintenance annuelle n'est pourtant pas un détail. Le DEP est censé diminuer quelque peu les coûts de la santé en évitant par exemple



Franziska Rothenbühler

Après plus de dix ans de tâtonnements, le dossier électronique du patient (DEP) n'est toujours pas un standard dans le système de santé suisse.

Moins de 80'000 personnes ont ouvert un dossier électronique du patient (DEP) en 2024, soit moins de 1% de la population suisse.

les examens à double. S'il coûte trop cher, le Conseil fédéral et le parlement pourraient douter de son utilité.

3 Une sécurité des données problématique

Avec la révision du DEP, on change d'échelle. Ce ne sont pas quelques milliers d'institutions médicales qui doivent s'affilier, mais plus de 55'000 prestataires de soins. La concentration des données médicales va aiguiser l'appétit des hackers informatiques, qui s'attaquent déjà aux

hôpitaux. Le CDF estime que nombre de questions de cybersécurité ne sont pas réglées. Il souligne la difficulté à avoir un système sûr, mais qui reste facile d'accès pour l'utilisateur.

Le rapport critique aussi l'articulation floue entre DigiSanté, le nouveau programme national pour promouvoir la numérisation de la santé, le dossier électronique du patient et le futur espace des données de santé.

4 Bientôt 3,6 millions de DEP fantômes

Pour doper le nombre de dossiers médicaux, la Confédération prévoit d'en ouvrir un d'office pour chaque personne, soit 9 millions de dossiers. Mais on pourra s'y opposer. L'OFSP estime que 10% des gens le feront. Plus de 8 millions de personnes auront donc un dossier santé digital, ce qui ne veut pas dire qu'elles le consulteront. L'OFSP s'attend à ce que 3,6 millions de DEP soient «inactifs».

Le CDF trouve en substance que le remède (ouvrir des dossiers à la pelle) est pire que le mal (nombre actuel infime de dossiers ouverts). Car ces millions de dossiers fantômes inutilisés vont coûter de l'argent et induire du travail inutile. Le rapport souligne que les hôpitaux se plaignent déjà de la lourdeur et de la complexité des procédures avec un nombre faible de DEP. Ce sera évidemment pire quand leur nombre aura explosé.